

Bertrand Souzeau, ouvre la séance de ce premier conseil d'administration de Montbert-Geneston-Le Bignon Basket et propose de commencer la séance par un petit tour de table pour savoir qui est qui....

1 Tour de table

Sont absents et excusés : Didier Choblet, Jean-Yves Mordelet, Olivier Bioteau, Virginie Giraudeau et Isabelle Thomann.

Puis il propose un

2 Petit débriefing post-assemblée générale

L'assemblée de MGBB : Les impressions : c'était bien ! 136 personnes présentes pour 250 adhérents.

L'assemblée du comité le 5 juin. Y ont participé : Patrick Rainteau, Christine Rainteau, Annabelle Legros, Jean-Paul Saffré.

Y Les engagements des Cadets-Seniors et toutes les équipes jeunes en D1 sont à faire pour le 25 juin.

Y Objectif : former les arbitres

Y Expérience des Sorinières qui ont instauré un carnet à points pour chaque participation à la table, à l'arbitrage, puis attribution de cadeaux en fonction des points. Apparemment ça marche bien. Un tee-shirt est remis à chaque arbitre de club avec un slogan imprimé sur le dos « je respecte l'arbitre ». Idée intéressante.

Puisque c'est le premier conseil d'administration du nouveau club, quelques règles de fonctionnement sont rappelées pour faciliter la vie ensuite... :

3 Règles de fonctionnement du C.A

Les petites choses qui vont sans dire, mais qui vont mieux en les disant :

Le C.A. est l'instance de décision de MGBB.

Ø Le club vient de naître, notre mission est de le faire grandir à son rythme, nous avons à mettre en place une structure solide qui lui permette de se développer harmonieusement et qui permette aux basketteurs et basketteuses de nos trois communes de bien jouer et se faire plaisir.

Ø On travaille en collectif. C'est à dire que les questions se discutent en C.A. les décisions se prennent collectivement, quand la décision est prise elle s'applique pour tous. C'est un aspect essentiel pour avoir une cohérence dans le club. On est plus intelligent tous ensemble que chacun dans son coin. C'est l'intelligence collective.

Ø Siéger en CA ne sert pas à défendre un intérêt personnel, même si l'expérience personnelle peut aider dans la réflexion, la décision finale doit servir l'intérêt du club. C'est l'intérêt général qui prime sur l'intérêt personnel.

Ø On n'est pas là pour se faire du mal, mais pour créer un groupe cohérent, enrichir notre « tissu » relationnel. ... nous poursuivons un objectif commun faire vivre et se développer le basket sur nos trois communes. Ça doit pouvoir se faire sereinement...

Ces petites choses étant dites... concrètement : Le C.A se réunit 3 fois au moins dans l'année. Entre temps, c'est le bureau qui travaille. Le bureau, c'est l'exécutif de l'association, c'est la gestion du quotidien. Le bureau est élu

par le C.A. Nos statuts prévoient un minimum de 9 personnes dans le bureau, il serait bon d'être environ 15.

Avant de procéder à l'élection du bureau, ce qu'il faut régler c'est la question des absents au CA et des pouvoirs. Est-il utile de prévoir des pouvoirs ? Ce n'est pas prévu par les statuts. Notre article 11 dit que les délibérations du CA sont prises à la majorité des membres présents : en cas d'égalité la voix du président est prépondérante.... Si c'est la majorité des membres présents, c'est qu'il n'y a pas de procurations possibles....

4 Election du bureau.

Bertrand Souzeau propose que l'élection se réalise à bulletin secret, par fonction. A l'issue du vote, la composition du bureau est la suivante :

Présidente : Marie-Line LANDAIS-GUERCHET
(Geneston)

V-Présidentes : Isabelle GUIET (Montbert)
Laurence BAUDRY (Le Bignon)

Secrétaire : Christine RAINTEAU (Le Bignon)
Sec. adjointes : Annabelle LEGROS (Montbert)
Murielle CASSARD (Geneston)

Trésorier : Bertrand SOUZEAU (Montbert)
Tr. adjointes : Marie-Pierre METAIREAU (Le Bignon)
Corinne BULEON (Geneston)

Membres : Guy YHUEL, Jean-Paul SAFFRE, Béatrice GIRARDEAU, Christophe LEGEAY, Michel GALDIN, Marine BULEON, Mélody GUERCHET, Patrick RAINTEAU, Monique POURTAUD

La Prochaine réunion du bureau est fixé au 22 juin à 20 h 30 au Bignon

Après quelques photos, et quelques rafraichissements, la séance reprend, présidée par Marie-Line Landais-Guerchet qui propose de poursuivre l'installation du CA par la mise en place des commissions.

Ø Patrick Rainteau intervient pour dire qu'il lui semble plus judicieux avant de procéder à la composition des commissions de définir le projet sportif du club. Avant de se répartir dans les commissions les participants doivent savoir sur quel projet sportif ils s'engagent. Cette question doit être traitée avant le 15 juin puisque les demandes de mutation sont à faire avant cette date. Il dit que si le club ne permet pas à certains jeunes de jouer dans des équipes de niveau, plusieurs quitteront le club.

Ø Plusieurs membres du CA s'expriment pour dire que la décision d'un tel projet ne se prend pas en une demi-heure, que le lieu pour en discuter c'est bien dans la commission sportive et technique, composée des entraîneurs et managers (donc qualifiés) et de membres du CA. Cette commission émet des préconisations sur lesquelles le CA s'appuiera pour prendre sa décision. D'autre part certains se disent étonnés par ce chantage au départ si la décision ne va pas dans le sens souhaité. Il y a toujours des départs, et ce n'est pas la crainte des départs qui doit guider la décision.

Ø La commission étant susceptible de se réunir rapidement pour permettre au bureau, auquel le CA donne délégation pour trancher cette question, de se réunir avant le 25 juin, il est donc décidé de poursuivre l'ordre du jour par la mise en place des commissions.

5 Les commissions

Rappel : Elles n'ont pas de pouvoir de décision. Elles proposent des actions, établissent un programme de travail, organisent les manifestations. Elles sont des aides à la décision.

- Ø Elles sont ouvertes à tout adhérent âgé de plus de 16 ans
- Ø Chaque membre du CA doit participer à une commission
- Ø Un responsable par commission sera désigné. Un compte rendu de chaque réunion sera rédigé pour être communiqué au bureau.

5.1 Commission technique

Ses missions, décrites dans le règlement intérieur, sont énoncées.

Elle se compose au minimum 3 membres au minimum du CA + les entraîneurs, managers et arbitres officiels membres de droit.

Donc seraient membres : Bruno Manhe, Patrick Rainteau, Benjamin Clavier, Sylvie Rives, Isabelle Cormerais, Valérie Guihal, Sonia Perraud, Loris Bozec, Annabelle Galdin, Annabelle Legros, Alan Menuet

Membres du CA : Bertrand Souzeau, Corinne Buléon, Didier Choblet, Jean-Yves Mordelet, Luc Morandeu, Guerchet Mélody, Buléon Marine, Jean-Paul Saffré Christophe Legeay, Béatrice Girardeau, Christine Rainteau
Prochaine réunion : Lundi 14 juin à Montbert à 20 h 30 (bar de la salle de sports)

5.2 Commission Equipement Sponsoring et bar

Ses missions, décrites dans le règlement intérieur, sont énoncées.

Deux personnes au moins de chaque commune doivent y participer

Le Bignon : Laurence Baudry, Valérie Boisseleau, Sylvie Rives, Sarah Contoux

Montbert : Galdin Michel, Marie-Anne Pogu, . Guy Yhuel

Geneston : Jean-Paul Saffré, Marine Buléon

Prochaine réunion : Mardi 15 juin au Bignon à 20 h 30 (salle de sports)

5.3 Com. Animation, Tournoi, Communication

Ses missions, décrites dans le règlement intérieur, sont énoncées.

Deux personnes au moins de chaque commune doivent y participer

Le Bignon : Véronique Heissler, Marie-Pierre Métaireau,

Montbert : Guy Yhuel, Luc Morandeu, Monique Pourtaud, Claire Corbineau, Isabelle Guiet, Isabelle Thomann, Virginie Girardeau

Geneston : Marie-Line Landais-Guerchet, Jean-Paul Saffré

Prochaine réunion : Lundi 28 juin à 20 h 30 à Geneston (salle de sports)

5.4 Commission Planning

Ses missions, décrites dans le règlement intérieur, sont énoncées.

Christine Rainteau, Annabelle Legros, Marie-Paule Maillou, Murielle Cassard, Marie-Line Landais-Guerchet

Prochaine réunion : En septembre

6 Tirage au sort du 1/3 sortant du CA, pour renouvellement les années prochaines

Rééligibles en 2005	Rééligibles en 2006	Rééligibles en 2007
Laurence Baudry	Valérie Boisseleau	Olivier Bioteau
Murielle Cassard	Corinne Buléon	Sarah Contoux
Michel Galdin	Marine Buléon	Béatrice Girardeau
Isabelle Guiet	Virginie Giraudeau	Mélody Guerchet
Christophe Legeay	Isabelle Thomann	Véronique Heissler
Marie-Pierre Métaireau	Annabelle Legros	Marie-Line Landais-Guerchet
Monique Pourtaud	Marie-Anne Pogu	Marie-Paule Maillou
Sylvie Rives	Guy Yhuel	Luc Morandeu
Jean-Paul Saffré	Patrick Rainteau	Christine Rainteau
Jean-Yves Mordelet	Isabelle Cormerais	Bertrand Souzeau
Didier Choblet	Claire Corbineau	

7 Divers :

Ø L'ouverture du compte est décidée auprès du Crédit Mutuel (Geneston)

Ø Une question concernant la licence non joueur qui doit être prise par les membres du bureau ou du CA, est-elle prise en charge par le club ou le bénévole ? Après un vote à main levée , il est décidé qu'elle est prise en charge par le club.

Ø A propos de l'assurance jointe à la licence, il est décidé que l' option A sera incluse dans la cotisation annuelle. Les garanties supplémentaires seront à la charge de l'adhérent.

8 Le planning des prochaines dates

- Calendrier des CA :
 - 23 septembre à Geneston,
 - 16 décembre au Bignon (salle de la Brie ?)
 - 7 avril à Montbert
 - 12 mai à Geneston
- Date de l'AG 2005 :
 - 3 juin 2005 à Geneston

- Réunions des commissions
 - Technique et sportive : 14 juin à Montbert
 - Sponsoring Equipement et bar : 15 juin au Bignon
 - Animation, Tournoi et communication : 28 juin à Geneston
- Réunion du bureau : 22 juin au Bignon